

INTRODUCTION

Le présent cadre est une adaptation du *Draft English Language Arts Document to Support Initial Implementation (June 2017)* (Manitoba Education and Training). C'est donc sur cette base que le Bureau de l'éducation française a entrepris le développement du cadre curriculaire manitobain d'anglais qui reflète la réalité du Programme français au Manitoba et les besoins de sa clientèle. Le *Programme d'études : cadre curriculaire, anglais, 4^e à la 8^e année, Programme français* s'appuie sur des recherches approfondies, une collaboration soutenue et de fréquentes consultations auprès d'enseignants et d'experts-conseils.

En raison de la matière enseignée, ce document est rédigé en grande partie en anglais, afin de faciliter le travail de planification du personnel enseignant et de permettre aux lecteurs de se familiariser avec la terminologie utilisée en classe.

Buts du programme d'études d'anglais

Le programme d'études d'anglais a pour but de fournir de nombreuses occasions aux apprenants de/d' :

- devenir des acteurs à part entière au sein de la discipline de l'Anglais;
- développer des modes de pensée souples et polyvalents;
- utiliser la langue pour répondre à leurs besoins personnels, sociaux et académiques;
- construire un sens de soi, de la communauté, du monde et de son identité francophone dans un contexte minoritaire;
- préserver, tout au long de leur vie, un sens de curiosité, une passion pour l'apprentissage et une appréciation de la beauté et du pouvoir de la langue et de la littérature.

Objectifs du cadre curriculaire d'anglais

Le cadre curriculaire manitobain d'anglais du Programme français vise à :

- appuyer, encourager et susciter un apprentissage progressif chez tous les apprenants;
- présenter les fondements philosophiques et les considérations pédagogiques qui sous-tendent le cadre d'anglais au sein du Programme français;
- fournir une orientation pour la planification et le design de l'apprentissage et de l'évaluation;
- présenter les quatre « practices » de l'anglais et les « elements » qui les caractérisent;
- décrire les multiples façons dont les apprenants mettent en œuvre les « practices » à différentes étapes de leur apprentissage.

Historique du Programme français

En 1970, l'Assemblée législative du Manitoba a adopté, à l'unanimité, des modifications à l'article 258 de la Loi sur les écoles publiques, lesquelles faisaient de l'anglais et du français les deux langues officielles de l'enseignement au Manitoba. Aujourd'hui, le ministère de l'Éducation et de la Formation reconnaît le Programme français comme l'un des quatre programmes scolaires officiels.

Le Bureau de l'éducation française (BEF), créé en 1975, est chargé du développement des programmes d'études pour les cours obligatoires et facultatifs du Programme français. Tous les cours dans le Programme français sont offerts en français, à l'exception du cours d'anglais qui est offert à partir de la 4^e année. De plus, il est attendu que l'élève évolue dans un milieu de vie scolaire et parascolaire riche et dynamique qui valorise la langue française et la culture francophone.

Rôle de l'école francophone en milieu minoritaire

Depuis l'entrée en vigueur de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, des structures de gestion scolaire par la minorité ont été établies dans toutes les provinces et tous les territoires.

Ce système éducatif s'appuie sur le rôle particulier qui est assigné à l'école francophone en milieu minoritaire. Le rôle de cette école « dépasse celui d'une école en milieu majoritaire : outre les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être habituellement développés par le système scolaire, l'école francophone en milieu minoritaire doit développer le savoir-vivre ensemble et le savoir-devenir particulièrement nécessaires aux futurs bâtisseurs (Landry et Allard, 1999) qui assureront la vitalité des communautés francophones. Plus particulièrement, l'école francophone valorise le français dans son statut de langue première » (Manitoba, ministère de l'Éducation, 2013, p. 1).

L'école francophone met en place une programmation qui répond aux exigences académiques et identitaires de son mandat en tenant compte de la très grande hétérogénéité de sa clientèle :

- certains élèves sont issus de milieux urbains, d'autres de milieux ruraux; chaque communauté possède des caractéristiques socioculturelles particulières;
- la démographie scolaire varie beaucoup d'une école à l'autre; certaines écoles regroupent leurs élèves par niveaux distincts, tandis que d'autres regroupent plusieurs niveaux dans une même classe, souvent en raison du petit nombre d'élèves;
- les élèves possèdent, en rapport avec leur francité, des expériences culturelles et des antécédents langagiers variés.

Raison d'être du programme d'études d'anglais dans un contexte francophone minoritaire

L'anglais est une matière obligatoire dans les écoles françaises du Manitoba, à partir de la 4^e année jusqu'à la fin de la 12^e année. Les apprentissages visés dans le programme d'anglais tiennent compte du temps d'enseignement de l'anglais dans le programme français. Le tableau suivant présente le minutage d'enseignement de l'Anglais suggéré selon les niveaux scolaires (Manitoba, Ministère de l'Éducation et de la Formation).

| Niveaux scolaires | Minutage suggéré par jour | Pourcentage de temps suggéré par semaine |
|--|--|--|
| 4 ^e à la 6 ^e année | 45 minutes x 5 jours soit 225 minutes | 15 % de la journée scolaire d'un total de 1500 minutes |
| 7 ^e et 8 ^e années | 45 minutes x 5 jours soit 225 minutes | 13 % de la journée scolaire d'un total de 1650 minutes |

La connaissance du français et de l'anglais présente un double avantage pour les apprenants dans les écoles françaises du Manitoba. En effet, cet apprentissage favorise :

- la compréhension et l'utilisation des deux langues officielles du Canada;
- le développement d'une souplesse sur le plan intellectuel;
- la sensibilisation aux divers aspects socioculturels liés à la langue;
- l'enrichissement de la pensée et de l'esprit critique;
- l'utilisation d'un langage plus nuancé et complexe, tant en français qu'en anglais.

Éducation et Formation Manitoba reconnaît l'importance et l'avantage du plurilinguisme chez les apprenants des écoles de langue française du Manitoba. En effet, les apprenants qui développent leur compétence en français ont des assises solides pour entreprendre l'apprentissage de l'anglais en 4^e année. Par exemple, l'apprenant qui utilise efficacement une variété de stratégies de compréhension en français fera sans doute appel à ces mêmes stratégies pour comprendre une variété de textes anglais et en construire le sens. De plus les apprenants appliqueront le même processus de création qu'il utilise en français pour créer des textes anglais. De façon réciproque, l'apprentissage de l'anglais renforcera le développement de leur compétence dans la langue française puisqu'ils pourront faire des comparaisons et mieux saisir la richesse propre au français et à l'anglais. Ainsi, l'apprenant prendra conscience des différences et des similitudes entre les deux langues et apprendra à utiliser chacune d'entre elles de façon appropriée (voir Annexe 1, « Liens entre les cadres de français et d'anglais, Programme français »).

L'enseignement de l'anglais doit toutefois être présenté dans un contexte de bilinguisme additif, qui maintient un équilibre entre l'apprentissage de l'anglais et du français. Il demeure essentiel d'offrir aux apprenants « un milieu linguistique cohérent, où tout contribue d'abord à enrichir leurs compétences linguistiques en français, à tirer profit de celles-ci pour ensuite favoriser un transfert de leurs connaissances vers l'anglais. Pour les élèves qui ont déjà une bonne connaissance de l'anglais ou d'autres langues, il s'agit de bien valoriser celles-ci pour favoriser un transfert linguistique vers le français » (Ontario, ministère de l'Éducation, 2013, p. 13).

Intégration des perspectives autochtones à la discipline de l'Anglais*

L'intégration des perspectives autochtones en ce qui concerne l'histoire, les cultures, les visions du monde et les savoirs des Premières Nations, Métis et Inuits dans les contextes authentiques d'apprentissage permettra à tous les apprenants :

- d'acquérir un point de vue éclairé et bien fondé sur les questions historiques et contemporaines concernant les peuples autochtones;
- de développer les compétences interculturelles nécessaires à la compréhension et au respect de soi et d'autrui, ainsi que la capacité de créer et de nourrir des relations saines;
- de valoriser et de s'ouvrir à différentes façons d'être, de connaître et de faire autochtones;
- de contribuer à l'épanouissement de leur identité individuelle, collective et nationale en tant que Canadiens informés, engagés et responsables.

Cette intégration ne se limite pas à des activités isolées et décontextualisées qui risqueraient de manquer de profondeur. Bien au contraire, elle se fait en infusant à la fois les contenus reflétant les savoirs et les cultures autochtones ainsi que les composantes d'une pédagogie inspirée par les visions du monde autochtones de façon naturelle, pertinente et signifiante dans le but de répondre à un besoin authentique.

Les contenus reflétant les savoirs et les cultures autochtones

Dans la discipline de langue, les savoirs et les cultures autochtones sont présentés, étudiés et examinés à travers divers textes oraux, écrits ou visuels, entre autres, les récits fondateurs, les récits autochtones, le conte traditionnel, les vidéos, les films, la chanson traditionnelle ou populaire, les présentations, les messages médiatiques, les reportages, les articles de journaux ou de revues et les œuvres artistiques et artisanales. De plus, l'histoire, les cultures, les visions du monde et les savoirs des Premières Nations, Métis et Inuits peuvent susciter des questions essentielles, des problématiques et des thèmes qui seront étudiés par le biais d'une enquête.

* Adapté de Manitoba, ministère de l'Éducation et de la Formation, *Programme d'études : cadre curriculaire, Français, maternelle à la 12^e année, Programme français*, Winnipeg, Manitoba, Le Ministère, 2016.

Les composantes d'une pédagogie inspirée par les visions du monde autochtones

Bien qu'il soit impossible de réduire les multiples croyances et perspectives autochtones en une seule approche universelle, il existe néanmoins des composantes communes des enseignements et des valeurs autochtones qui peuvent s'inscrire quotidiennement dans l'approche pédagogique au sein de la salle de classe et qui peuvent ainsi enrichir les expériences éducatives de tous les apprenants.

Les relations interpersonnelles positives à l'école : Faire preuve d'empathie et chercher à connaître l'élève, s'intéresser à son vécu, se préoccuper de ses intérêts et de ses forces. Inclure la narration et privilégier le partage des histoires ou expériences personnelles dans sa pratique quotidienne et y intégrer de l'humour.

Le non-verbal : Donner des occasions aux élèves de pouvoir développer leur apprentissage par le mouvement et la représentation visuelle.

La coopération, la responsabilité et la prise de décision : Prévoir des tâches de communication collaboratives et interactives, avec un partenaire et en groupe, ainsi que des occasions permettant à tous de participer à la coconstruction des savoirs et à la prise de décision. Amener l'élève à la prise de conscience des conséquences de ses actions sur lui-même, sur les autres et sur l'environnement.

Une approche holistique : Engager les quatre facettes de l'identité de l'apprenant – l'intellectuel, le spirituel, le physique et l'émotionnel – dans tous les apprentissages. Présenter le portrait global d'un concept en allant du général vers le spécifique, déconstruire et reconstruire, modeler et échafauder, solliciter l'ensemble des liens interdisciplinaires.

Les relations avec la communauté : Favoriser une culture participative et générer des occasions de collaboration entre les membres de diverses communautés en invitant des parents, des personnes-ressources, des Aînés et des gardiens du savoir de la communauté à partager leurs connaissances et leurs expériences personnelles.

L'apprentissage expérientiel :

Donner à l'élève des occasions de développer sa relation avec la Terre et son environnement en se posant des questions essentielles telles que :

- « *Comment puis-je décrire, analyser et façonner le monde qui m'entoure?* »
- « *Quelles sont les influences de l'environnement sur les individus, et inversement?* »
- « *Comment la technologie influence-t-elle la société?* »

Les compétences interculturelles : Valoriser l'élève et sa place dans l'école et la classe, ainsi que les concepts culturels et les visions du monde autochtones en s'assurant que ceux-ci soient étudiés à travers les textes lus, vus ou entendus, ou se reflètent dans les textes créés.

